

La prise de corps chez M. Foucault, une attention aux mouvements

Getting a Hold on Foucault's Work, an Attention to Movements

Jean-François Laé

Volume 38, numéro 2, automne 2006

Michel Foucault : sociologue ?

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/016379ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/016379ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0038-030X (imprimé)

1492-1375 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Laé, J.-F. (2006). La prise de corps chez M. Foucault, une attention aux mouvements. *Sociologie et sociétés*, 38(2), 175–188.
<https://doi.org/10.7202/016379ar>

Résumé de l'article

Dans cet entretien avec Marcelo Otero, qui explore le contexte des relations entre la sociologie et Michel Foucault, Jean-François Laé livre quelques-unes des clefs qui permettent de mieux comprendre les malentendus et une certaine mise à l'écart de celui-ci dans la discipline (en France). Il revient sur l'écart entre l'étude de cas chez l'auteur et en sociologie, sur les mécanismes disciplinaires et les micropouvoirs, sur les oppositions théoriques. Puis il explicite son propre usage des concepts foucauldien dans ses différents ouvrages — de *L'instance de la plainte* à *L'ogre du jugement*, de *Fracture sociale* à *Lettres perdues* — ; on y voit un héritage souterrain, l'attirance vers les illégalismes dans le rapport au droit, les vies anonymes et mystérieuses, les écritures murmurantes.



La prise de corps chez M. Foucault, une attention aux mouvements

JEAN-FRANÇOIS LAÉ

Université Paris VIII Saint-Denis
Membre du GTM-CNRS
9, place de l'Église
60700 Pont-Sainte-Maxence, France
Courriel : j-f.lae@wanadoo.fr

***Note de la revue :** Ce texte a été structuré sous la forme d'entretien dans le but d'aborder de manière précise un certain nombre de thèmes concernant les usages possibles des théories, notions et concepts foucauldien dans le domaine de la sociologie. L'auteur a eu la gentillesse de se prêter à cet exercice.*

Marcelo Otero : L'idée que l'on se fait de la réception de Michel Foucault chez les sociologues est pour le moins morcelée. Commençons si vous le voulez bien par ce long silence de la sociologie française envers ses travaux, silence qui est frappant de ce côté-ci de l'Atlantique. On dirait qu'il y a eu comme une impossible rencontre, sans doute liée au contexte d'apparition de ses ouvrages, un encastrement avec le gauchisme plein de malentendus, dans une dénonciation du pouvoir à tout crin.

En effet, on a souvent fait comme si Michel Foucault était avant tout le penseur de l'enfermement, celui de l'hôpital général d'*Histoire de la folie* et la prison de *Surveiller et punir*. La lecture sommaire de nos aînés dans les années 1970 l'a précipité au fond de la cellule de la police, derrière les hauts murs des institutions, dans une forteresse qui aurait coïncidé avec ses concepts de quadrillage, discipline, norme, etc. Disons-le, l'époque bouillonnante d'après 1968 (jusqu'en 1980) a surcodé la lecture, la fascination

«contre» le pouvoir renforçait le principe de la «propriété» de la classe dirigeante sur le peuple (enfermé justement), le principe des appareils d'État qui contrôlerait toute la vie (avalait le récit tragique d'un partage de la folie). Le schéma fonctionnaliste du pouvoir, comme possession des dominants et répression des dominés, a pulvérisé les propositions foucaaldiennes jusque dans les sciences sociales où l'on ne trouve aucune trace, ni référence, ni source, ni lecture jusqu'à nos jours. Les thèses de sociologie soutenues en France depuis 20 ans ont intégré ce silence comme un interdit. Au mieux, oralement, on félicite l'auteur d'avoir bien décrit l'enfermement, ou la belle exclusion du pauvre, ce qui est un autre contresens.

Or, un lecteur attentif comprend vite que ces notions (quadriller, exclure, discipline...) sont des fonctions d'extériorité: c'est le dehors qui est enfermé, qui renvoie à des circulations, des réseaux, des discours dispersés, des cartes ouvertes sur de nouveaux points de résistance qui cohabitent. C'est de cette dispersion qu'il faut partir, et du «caractère strictement relationnel des rapports de pouvoir». «N'importe qui parle, dit Foucault, mais ce qu'il dit, il ne le dit pas de n'importe où. Il est pris nécessairement dans le jeu d'une extériorité» (*L'archéologie du savoir*, p. 161). La lecture est inversée: c'est à partir des points innombrables de résistance que se dessinent des lignes de séparation.

Si la sociologie, comme l'histoire et l'anthropologie, est une activité pour l'essentiel d'interprétation, elle pose le caractère largement problématique de la vie et du monde à interpréter, un espace constamment ouvert et toujours à reprendre. Or, ce travail est doublé de postures politiques d'une époque, ici le gauchisme comme vous le dites. Pourquoi? Parce que c'est l'actualité qui fait écrire les uns et les autres, c'est ce moment présent et les forces qui le traversent qui conduisent l'interprétation. Michel Foucault avait un jour suggéré de faire l'inventaire de toutes les techniques d'interprétation de l'homme social, l'individu en société (ce n'est déjà pas la même chose), mobilisées depuis la Grèce antique, ainsi aurions-nous une histoire des savoirs joués, défaits, repris, enfouis jusqu'à nos jours. L'interprétation est plus forte que la chose dont elle prétend parler. Elle est là et se télescope à une autre interprétation «qu'elle doit renverser, retourner, fracasser à coups de marteau» (*Dits et écrits I*, p. 571). Inachèvement, donc, des sciences sociales et des interprétations qui les accompagnent. Mais plus encore, c'est bien de rapports violents de sens qui produiront de nouveaux événements dont il est question.

M. O. : La mésinterprétation guette tous les travaux, évidemment les ouvrages de Foucault autant que d'autres. Pourtant, ses textes parlent bien d'une société disciplinaire, des figures emblématiques aux quatre coins des sociétés modernes. Comme le sociologue, il prend les discours que la société tient sur elle-même, il y a une forte totalisation dans ses théories. Or, on lui reprochera de s'en tenir au seul discours.

Dans cet ordre d'idée, Michel Foucault ne prend pas la société comme une réalité à atteindre, une fin, une question, un système, bref une totalité. Il ne prend pas non plus un morceau de celle-ci, dans une fonction donnée, une série particulière, un problème

en lui-même qui ferait seul son chemin. C'est pourquoi il ne sera jamais utilisé par les sociologues, il sera au mieux feuilleté. Parce que les isotopies, les diagonales entre des figures, des points et des lignes heurtent la conception structurale des coupures entre les champs en sociologie, les problèmes de Michel Foucault seront vus comme une distraction, comme un montreur d'ours qui s'amuse à faire lever les pattes de l'animal sauvage. Disons-le, il s'est heurté à la discipline sociologique qui lui a opposé un : « Vous ne vous intéressez qu'au discours dans une inattention essentielle aux pratiques. »

Ce mouvement d'épaule s'est apaisé depuis que l'on a rassemblé les *Dits et écrits* (Gallimard, 1994), cette immense dispersion de ballons d'essai, d'entretiens, d'interventions par une présence historique bouillonnante. On y découvre des travaux traversés par des pratiques que l'on ne voyait guère, une cohorte de multiples figures de l'anormalité qui se cachent les unes derrière les autres, un alignement qui fait que l'on ne voyait pas qui était derrière son dos, le non-perçu bien qu'on entendait la rumeur : le criminel, les révoltes, le délinquant, le soulèvement. Aussi le supplice, la transgression, la folie, l'homosexualité. Et encore la violence, le mendiant, la perversion, l'aveu, la déraison, bref, une longue nuit insondable des anonymes. Michel Foucault n'a jamais cessé de dresser ces figures déchues, sans fond, rebelles, innommables, et qui happent le pouvoir.

Ces figures ne sont pas extérieures au monde, elles ne se définissent pas par la force d'un désir dans le système des pulsions ; ces figures introduisent le désir dans un tout autre système et lui font jouer le rôle d'une limite intérieure, d'un foyer virtuel ou d'un point zéro du social. L'atroce est bien à l'intérieur de nous-même et de la société, l'atroce est bouleversant, il est dans l'amas de feuilles des journaux qui captent notre regard : devenir enceinte pour tuer (Catherine Ziegler au ^{xix}^e siècle), faire une soupe aux choux, puis faire un bouillon avec l'enfant soigneusement découpé (affaire de Sélestat). Nous voilà le visage grimaçant. Le point zéro, c'est cette idée : l'abîme (la mort, l'ossuaire, la nuit des hommes infâmes) précède et accompagne la construction de la société. Ces figures ne sont pas l'érection d'un désir ou d'un « je » psychanalytique, mais un redoublement où je trouve l'autre en proximité (en moi). Le désir psychanalytique, c'est une malédiction personnelle ou une affaire privée ; or, chez Foucault, les désirs sont des réponses à des flux : des territoires à fuir, des énoncés à tordre, des prises anglaises dont on cherche des sorties possibles. Cela ne veut pas dire que les désirs sont négatifs, mais que le pouvoir produit des effets positifs sur les désirs, les flux de l'un se mêlent aux flux de l'autre, il y a *captation réciproque et nécessaire*. La captation des corps marche avec leur mise en observation et leur désir d'échapper. Ainsi, en va-t-il de sa conception de la plèbe : elle n'est pas une population, la plèbe est dans tous les corps, dans les âmes, dans les individus avec des formes, des énergies, des irréductibilités, dit M. Foucault, « c'est moins l'extérieur par rapport aux relations de pouvoir, que leur limite, leurs envers, leur contrecoup ; c'est ce qui répond à toute avancée du pouvoir par un mouvement pour s'en dégager » (*Dits et écrits*, n° 218, « Pouvoirs et stratégies »). Étudier le mouvement des corps, ce que réalise de nombreux sociologues finalement, c'est justement se plonger dans cette bataille où les désirs des corps tentent de se débarrasser du

travail incessant et obstiné des forces normatives, « tu devras être comme ceci ou comme cela », à travers des litiges, des disputes, des démêlées.

Le tort des théories des sciences sociales, c'est de réduire ces figures négatives tantôt à des objets rares et particuliers, tantôt à un extérieur nuit et serein. Comme si ces figures formaient un objet parmi d'autres ou un sujet parmi d'autres, alors que la société fonctionne autour de ce possible, par ces visages effrayés qui l'encerclent. Lorsque s'ouvre la presse quotidienne, à sept heures du matin, soudain nous sommes enserrés, investis, assiégés par nos propres grimaces.

Voilà la passion de Foucault, il observe (dans l'histoire) le visage terrifié qui implique une chose terrifiante, terreur qui structure l'ensemble des savoirs médicaux, juridiques, de police, d'administration du social, etc. Ces figures rendent possible la constitution des institutions et l'application de catégories qui découlent d'elles. Parce qu'une époque se définit par ce qu'elle voit et ce qu'elle dit, c'est à l'entrecroisement de ces deux formes que les institutions font voir les choses sous telle ou telle espèce : les vagabonds et les mendiants vont se confondre avec les fous au XVIII^e siècle. C'est une même masse d'individus incohérents, sans ligne de conduite. C'est la police sanitaire du XIX^e siècle qui, par sa proximité d'avec le peuple, va modifier le regard pour distinguer par exemple la prostituée à surveiller, les maladies contagieuses chez les nourrices, l'hygiène et la nourriture des enfants. La protection sanitaire bien réelle va distinguer les postures et les risques, de nouveaux visages inconnus et mystérieux apparaissent.

M. O. : Dans les Dits et écrits, on découvre beaucoup de figures inconnues, des vies mystérieuses et ignorées, notamment après 1970 où on a l'impression que Michel Foucault abandonne quelque peu la littérature au profit d'une littérature d'archives, de journaux personnels et de témoignages. On a l'impression qu'il trouve un troisième terme à ses recherches : les singularités.

Les silhouettes innommables dessinées par Bataille, Blanchot, Beckett vont en effet laisser place à des tracés de vies anonymes qui n'existent que par le savoir qui s'en empare. On peut dire que le maillage théorique de Foucault se saisit des poches, des cavités, des fosses, des crevasses dans lesquelles jaillissent des puissances de vue, où la vie des anonymes fait irruption : « Pétronille » et « Braguette » observées dans leur sommeil magnétique, la négligence de la servante Henriette Cornier ou Marie le Marcis qui veut épouser une veuve. Ce sont des rafales de situations où la *bizarrierie* est l'expression de ceux qui n'ont pas de statut social : c'est la plainte de ceux qui n'ont point d'existence visible. Il y a de l'ethnographie dans ces beaux cas anonymes, des opérations de description au sens fort, une violence descriptive qui nourrit et appartient au pouvoir. Cette force de l'image — du découpage de chair pour la soupe de cette dame de Sélestat à la rage de dents meurtrière d'Abraham Prescott, de l'ex-commis de marine, Louis-Auguste Papavoine magnétisé au patient Leborgne qui ne peut prononcer que la syllabe « tan » —, déploie une intense vision des types de ruse de l'âme, une vigueur pour montrer l'anormalité qui l'habite, des mécanismes qu'il faut dresser précisément pour exercer un contrôle adéquat. Il n'y a jamais eu de contrôle, comme ça, venu du Ciel et du Prince, un contrôle aveugle, sourd. C'est sous l'angle des pratiques, des corps

décrits, écrits, de leurs secrets, des visions mobilisées à suivre les gestes et les mouvements que s'exerce le contrôle. La revue des *Annales médico-psychologiques*, éditée dès 1843, est l'un des grands théâtres vivants de l'étude de cas. Pourquoi un cas n'est jamais une unité isolée? Pour arriver à le dresser, il a fallu tout un réseau d'écriture, de multiples notations, des observations répétées sur d'autres cas, des codes de traduction acceptés et transmis le long d'une hiérarchie de savoirs, de la permanence et de la répétition, bref, un registre interprétatif schématisé déjà là ou en train de se faire. Parce qu'il est toujours problématisé, parce qu'il a subi des prélèvements, des saignées, le hachoir de l'objectivation, un cas n'est pas un cas. Les revues médicales, psychiatriques, psychologiques, d'hygiène sociale, de jurisprudence ou de droit sont de vastes accumulateurs de cas, autant dire d'énergies et de savoirs.

Michel Foucault ne cessera d'utiliser des cas presque muets, des cas bégayants, des cas qui propagent des troubles; non pas pour rechercher sous chacun d'eux du « commun » absolument, mais pour prolonger le différentiel (au sens de G. Tarde, exister, c'est différer) : une accumulation de gestes, d'affects et un régime d'apparition où quelque chose est posé comme vrai du gouvernement de l'individu par lui-même (la manifestation du véridique¹). C'est la prolifération de cas qui va (ou non) emporter sur sa route tel ou tel discours sur le vagabond, la grivèlerie d'aliment, le criminel urbain, sur l'onanisme, le pauvre type en quelque sorte qui croquera un psychiatre ou un juge, un religieux ou un éducateur. C'est la multitude d'exempla qui va propager dans telle ou telle institution — dans telle ou telle revue scientifique, dans le code rural, des eaux, ou le code forestier, les codes apparemment les plus anodins, etc. —, une forme de pensée en somme. Ce troisième pôle (entre le pouvoir et le savoir), c'est celui des singularités anonymes qui prolifèrent, comme le « beau cas » Rivière (ou Herculine Barbin), une forme de contenu en somme, une manière d'énoncer un différentiel qui précède ou, plutôt, qui est supposé par le pouvoir. Ces figures démultiplient les territoires où se manifeste « du vrai »; elles se débattent dans les filets du pouvoir avec rage, bref, comme une particule de forces que Michel Foucault nomme la résistance. Ainsi, c'est un immense chantier qu'il nous laisse et bien des figures ont été à peine ébauchées. Je pense à la place de la nourrice au cœur de la famille bourgeoise au XIX^e siècle, au vilain braconnier qui peuple les villages de petites montagnes, à l'incendiaire de la bergerie, si présent dans la jurisprudence, ou encore à l'enfant abandonné, récemment revisité par Arlette Farge dans *Le bracelet de parchemin*. Ces archives-là ont été juste entrouvertes.

M. O. : *Quels sont les rapports de cette lecture de Foucault avec vos propres travaux qui fourmillent de portraits, le traitement que vous faites des récits que vous recueillez ou que vous trouvez, l'attirance autant pour la jurisprudence que pour une lettre contemporaine envoyée à un médecin ou le journal d'un homme à la rue?*

1. Une nouvelle problématisation, comme un régime spécifique de vérité, soit « les formes selon lesquelles s'articulent sur un domaine de choses des discours susceptibles d'être dits vrais ou faux » (*Dits et écrits* IV, p. 631-636).

Pourquoi Michel Foucault me parle depuis longtemps? C'est que le sociologue est bien placé pour repérer dans le contemporain ces figures déchues justement, ces visages sans visages², ces vies sans fond, ces rebelles innommables et qui sont happés par le pouvoir, vus et délaissés, pris et traduits, et qu'on fait parler (bien que l'on parle souvent « à la place de... »).

Que ce soient les miettes du festin de la banque sociale ou de l'homme au chien (*L'argent des pauvres*, Seuil, 1985), le fils ferrailleur ou le grand célibataire (*Les récits du malheur*, Descartes et Cie, 1995), les travailleurs à la tâche, les arpettes ou le faux artisan (*Travailler au noir*, Métailié, 1989), ces figures sont des points de résistance (au sens élémentaire), au sens de la résistance des matériaux (traction, flexion, déplacement, torsion, élasticité) où celle-ci est première à la force exercée. C'est pourquoi la vie (comme un matériau) est une puissance du dehors, d'autant plus lorsqu'elle est anonyme, murmurante, éclopée ou bégayante.

Foucault fait un pli que peu de lecteurs ont vu : le regard s'est substitué aux chaînes, la douceur à la violence, l'archive personnelle à la lettre d'inculpation. Les prises de parole et les prises d'écriture sont à entendre en réalisant ce pli : c'est bien la PRISE qui importe, en tant que prise de pouvoir et de subjectivité simultanément. Soit une manière de prendre quelque chose pour tenir ; une manière de saisir et d'immobiliser l'adversaire et réciproquement. La prise exprime un irréductible vis-à-vis dans les relations de pouvoir.

Je m'en aperçois maintenant que je travaille sur les écritures populaires, les correspondances, les écrits exigés par les institutions, ce lieu frontière entre le privé et les engagements publics. Le glanage des petites écritures, qu'elles viennent de femmes âgées ou de jeunes adolescents, d'un homme à la rue ou en détention, provoque un intervalle qui sépare l'autoréflexion murmurante de la lumière trop intense des discours. Voilà qu'une nouvelle scène expressive se révèle : des petits mots écrits transportant des gains interprétatifs, bien au-delà de ce que je pouvais imaginer³. Pourquoi? Parce que lire l'écrit d'un événement est autre chose que de l'entendre dire. L'écriture se dote d'une perception en rupture avec la mémoire racontée. Sa lecture suscite un long silence, vêtue d'incompréhension ou de stupeur, comme un espace vide de renoncement, de murmures et de voix étouffées qui surflottent. Oui, un événement peut s'effectuer de beaucoup de manières à la fois, l'écriture est l'un de ces modes ; et par son présent décalé, l'autoréflexion se transforme et l'événement avec elle.

C'est le journal de Robert Lefort (et la rencontre avec Arlette Farge) qui a formé cette découverte⁴. Ce jeune maçon qui se retrouve cinq ans à la rue aurait dû être étouffé ! Les fortes menaces de la rue auraient dû l'asphyxier, l'étrangler dans un silence

2. Suivant le titre d'un ouvrage réalisé avec Arlette Farge, Patrick Cingolani et Frank Magloire, aux éditions Bayard.

3. Pour une analyse de la pertinence du recours au récit biographique, voir O. Schwartz, « Le baroque des biographies », *Cahiers de philosophie*, n° 10, 1990.

4. Ce journal est publié intégralement dans *Fracture sociale*, avec Arlette Farge, Desclée de Brouwer, 2000.

effrayant. Or, dans ce journal, l'auteur dessine son portrait à partir d'infimes détails, des petits indices de vie donnés au détour d'une description, ses doutes, ses humeurs et ses pensées à l'égard du travail, avec ses inquiétudes, ses peurs, ses espoirs aussi. Sur un mode mineur (et souvent par nous délaissées), les émotions nouent des contraintes, des pratiques et une subjectivité. L'auteur travaille les séquences de sa vie, sculpte ses désirs et ses possibles, organise les enchaînements des causes et des conséquences. Ce travail émotionnel, au sens fort, place en somme les devoirs et les obligations, les ruses et les adaptations secondaires sur un damier mental et social. Ce travail est un tracteur narratif, il ordonne ses postures et dessine une temporalité singulière. Bien sûr, si le document biographique, est un irremplaçable témoignage, il ne constitue pas pour autant une trace « vraie » du privé. Il obéit à des règles de discrétion et une mise en scène du soi qui gouvernent la nature de ce qui est dit et l'agencement des événements⁵. Rien de moins transparent qu'une autobiographie, une lettre s'écrit autant pour sceller des silences que pour révéler quelque chose.

Il en va de même dans l'expérience de *Lettres perdues*⁶ où, avec Philippe Artières, nous mettons au jour des « archives sans qualités » (dans le sens où elles sont toujours abandonnées). Biftons, lettres et mots inachevés, ces écrits lacunaires, de statuts très différents, permettent de réfléchir autrement aux gestes, aux pratiques et à cette réflexivité sur le présent des auteurs. Un présent étonnant par les minuscules transactions qui véhiculent des émotions tenues généralement pour secondes, un territoire que l'on prend pour intime, alors même qu'il nous parle de liens sociaux. Par ces documents, l'intime, les désirs, le personnel s'approprient des espaces dans le domaine public.

Les lettres de Solange à son fils emprisonné par exemple. L'énigme, là, est au cœur des mots. Au sommet de cette séparation qui est pente, la mère est essoufflée par une épreuve d'une longue année; danger et probation, quotidien de ses activités envahissantes, poids menaçant d'une extrême proximité, pleine de périls, elle parle de cette distance qui sépare son fils du monde. Dans ces lettres au long d'une année, le déchiffrage des sous entendus est plus aisé, grâce à cette continuité, la répétition des codes.

Ce qui m'intéresse dans cette abondance des « je », ce sont les codes, code intime et code public; comme ce « je » des correspondances est pris dans le continuum du « nous » comme ressource collective, des cadres sociaux et des impératifs moraux. C'est l'encastrement du « je » et du « nous », les emboîtements qui se font et se défont qui donnent la teneur du lien social.

M. O. : Dans l'instance de la plainte ainsi que dans L'ogre du jugement, vous changez d'échelle et de période, vous ne prenez que la jurisprudence publiée et, avec ces récits, dans les

5. Domaine d'investigation sociologique ouvert, dès 1920, par la collection d'autobiographies, de lettres et de correspondances de 50 Polonais ayant immigrés au États-Unis, W. Thomas et F. Znaniecki, *The Polish Peasant in Europe and America*, New York, A. Knopf, 1927.

6. L'ensemble des quatre textes est constitué d'une correspondance échangée en 1946 entre un fils incarcéré et sa mère Solange; des billets d'amour que s'adressent clandestinement des prisonnières; une petite annonce énigmatique dans la presse; enfin, d'un récit autobiographique écrit en 1970 par un prisonnier quasiment illettré. *Lettres Perdues. Écriture, amour et solitude. XIX^e et XX^e siècles*, Hachette Littératures, 2002.

récits mêmes, vous débusquez cette lutte dont vous parlez, des prises « de mots » entre des concepts juridiques et des narrations.

La jurisprudence est un autre espace de conflit entre les codes dont nous parlions. Les jugements, motivés par les magistrats, sont des tempêtes de corps en mouvement et de récits incroyables qui se nourrissent des savoirs d'une époque. Afin de convaincre les parties (et parce que la loi les y oblige depuis 1790 environ), les magistrats racontent par le menu les gestes et les attitudes, les médiocrités ordinaires, les scènes, les relations et les situations problématiques. Des filles publiques à la consultation médicale, du mot d'amour adultérin à l'injure grave, du glanage des champs au droit de passage d'un chemin vicinal, on retrouve des contrastes sur une autre échelle, certes, mais proche de l'enquête du sociologue. Pour le dire autrement, c'est le regard du grand enquêteur, un regard acéré, qui porte le fer rouge à la main sur les attitudes ou les gestes qui causent forfait, délit ou dommage, sur ces paroles retranscrites pour dire faute ou manquement, inattention ou faux pas⁷. « Cela aurait dû se passer autrement ! » crie le magistrat.

En gros, la « motivation d'un jugement » est un cri : les choses « auraient dû se passer autrement ». Elle passe en revue les interprétations possibles pour n'en retenir qu'une seule au vu des concepts juridiques disponibles. La « motivation » sous forme de récit constitue la charnière du jugement. Lorsque l'on compare une affaire en première instance qui sera reprise en appel, la précision du récit peut singulièrement varier, le fil de l'intrigue se brouiller, d'une dizaine de lignes à six pages denses, l'étalonnage des faits peut être réinventé⁸.

Sur cette nouvelle échelle, on voit le fourmillement des gestes réglés, des opinions diffuses, des expertises médicales, des pratiques collectives qui imprègnent ce flux interprétatif dans le sous-sol du droit. Il faut être attentif, les relations de pouvoir, ce ne sont pas des coups violents mais bien souvent des douceurs et des sucreries. À l'image de la belle notion d'*imprudence* née au début du XIX^e siècle (qui s'ouvrira à d'autres notions comme le risque, fin XIX^e siècle, puis aujourd'hui, le principe de précaution). On saisit immédiatement la dimension sociohistorique de ce mot que nous employons

7. L'obligation de « motiver » un jugement a été imposée par la Révolution. Antérieurement, on motive certes les décisions, mais sur un registre très lâche et fort controversé, et principalement sur un mode oral. L'idée de précédent est absorbée par les dizaines de coutumes locales, autant de villes que de fiefs. Ce sont les juges seuls qui, au Moyen-Âge, seront à l'origine de l'apparition de la motivation, comme procédé de conviction pour convertir tant que faire se peut la partie perdante. La circulation de l'écrit doit transmuter, pense-t-on, les pratiques locales et convaincre du bien-fondé des décisions. V. Sauvel, « Histoire du jugement motivé », *Revue du droit public et de la science politique en France et à l'étranger*, 1955, p. 5-53. Dans la procédure accusatoire antérieure, la *narration* était au cœur de l'activité judiciaire.

8. Entre la première instance et l'appel, le récit jurisprudentiel est une controverse : la querelle est bien interprétative. L'application de la règle de droit n'est pas neutre : en découvrant les faits présentés par les parties en présence, le magistrat devra les comprendre, les déchiffrer, les interpréter, les traduire. Avant la traduction juridique, il y a la traduction sociale, une préhension très ordinaire et partagée. Puis le magistrat travaille par induction pour établir la majeure, blottir les faits dans telle ou telle norme donnée, les emboîter par analogie à d'autres situations. Voir M.-A. Frison-Roche, « Logique, hiérarchie et dépendance des sources de droit », in D. Bourcier et P. Mackay (dir.), *Lire le droit. Langue, texte, cognition*, LGDJ, 1993.

chaque semaine (sois prudent!). Le civil a très tôt ramifié des réseaux de signification de *l'imprudence* venant des ordres professionnels (officier de santé, pharmacien, sage-femme, notaire, bouilleur de cru), des juridictions gracieuses (du conseil de famille, de l'émancipation, des mineurs, des tutelles et curatelles), des juridictions amiables (baux et loyer, cadastre et bornage, saisie-arrêt), des tribunaux de première instance (police des métiers, désaveu d'enfants, constat après décès, déclaration de grossesse), des petites institutions de conseil (aux allocations militaires et aux soutiens de famille, aux allocations médicales, aux bilans des sociétés, des avaries et des retards).

En cela Michel Foucault est un éclaircisseur, il n'y a pas une source localisable de cette prodigieuse notion d'imprudence (ou de tout autre) qui surplombe des milliers de procès aujourd'hui. Non, le pouvoir n'est pas situable dans tel ou tel endroit institutionnel. Ce pourquoi la notion de « champ » d'une certaine sociologie ne colle absolument pas lorsqu'on fait la généalogie des notions ou des concepts de tel ou tel savoir. Si vous écarterez l'idée d'un centre, d'une source, d'une localisation, d'un champ, d'une institution, d'une puissance, d'un maître, une partie de la sociologie se sent mal. Le vivant lui échappe, jusqu'au flambement, un corps de feu.

M. O. : La question du corps chez Foucault revient souvent avec vous. Elle me fait penser à l'une de ses formulations : « Ce que je cherche, c'est d'essayer de montrer comment les rapports de pouvoir peuvent passer matériellement dans l'épaisseur même des corps sans avoir à être relayés par la représentation du sujet » (Dits et écrits, II, p. 231). Comment cela est-il possible sans représentation ? S'agit-il de ramener le regard sociologique sur les pratiques muettes, après tant de bavardage herméneutique, de tant de « commentaire », comme il le disait dans Naissance de la clinique ?

Je suis avant tout un enquêteur, un observateur, je rencontre des gens, des hommes et des femmes, mais aussi des émotions et des mots, des mémoires vives et des corps sur le vif. Une biographie, c'est toujours troublant. Le récit d'un événement aussi. Dans le récit d'une scène sociale, on peut être happé par le témoin, emporté par ses émotions. Or, simultanément, on peut aussi repérer les *mécanismes disciplinaires* (suggérés par Michel Foucault) qui s'exercent. Des mécanismes subtils, très doux, habiles qui extraient (des corps) du travail et du temps, des mouvements efficaces, les plus rapides et les mieux ajustés, qui exercent une répartition spatiale, des examens et des annotations⁹. Le sociologue peut observer par strabisme divergent, un œil sur les corps, l'autre sur une situation d'inspection, une consultation, une file d'attente, une cérémonie, une visite, une parade, un défilé, une revue du personnel, une ronde quelconque. Corps et discipline. Vous rencontrez cet homme, dans un centre de cure pour alcoolémie, qui lutte depuis dix ans, qui ne cesse d'arrêter de boire, et qui ce jour déclare : « cette fois j'arrête, grâce au médecin ». Vous décrivez simultanément corps et discipline, une lutte terrible et infernale. A-t-on besoin de l'idée de représentation ? Je ne le crois pas. Corps et discipline, ce sont deux effractions l'une sur l'autre. La discipline s'occupe des corps et

9. Étranger à la forme de la souveraineté, le pouvoir disciplinaire qu'étudie M. Foucault est un réseau de structures producteur d'efficacité et d'aptitude, créateur de savoir et d'un champ multiple de connaissance : le couvent, l'école, l'atelier, l'hôpital, la famille, l'armée produisent une direction des mouvements du corps.

ces derniers sont préoccupés par celle-ci. « Vous semblez préoccupé aujourd'hui ! », le corps est affecté et va agir dans un sens ou dans un autre, de sorte à tourner la discipline, à *s'écarter en retour*. L'efficace de la discipline arrive lorsque le sujet déclare « je veux arrêter » (de boire, de frapper, de mal penser), le *vouloir* fait consistance, une mise en *dis-position* (*séparé de la position*). Vouloir, c'est se soumettre à une loi qu'on a soi-même fixée et qui se noue dans un mécanisme disciplinaire. C'est un rapport de *délie-ment* qui fait retour sur un corps-obstacle, un corps-censure, un corps-scansion.

L'idée de représentation vient de la philosophie classique qui définit le sujet avec sa conscience, une maîtrise, une réflexivité continue et qui, puisqu'elle est permanente, fait du sujet humain un vrai être moral qui ne cesse de « se réfléchir » en marchant. C'est la grande idée de Conscience de soi et du monde, le sujet conscient, qui passionnera les discussions philosophiques de la fin du XIX^e siècle et du début du XX^e siècle (et que l'on retrouve chez les sociologues Halbwachs, Durkheim...). Le *re* de la représentation, c'est la saisie par la conscience, une sorte de tamis, de ce qui se passerait pour le sujet. Mais c'est oublier que les corps circulent, se croisent, se déplacent, prennent appui sur telle ou telle réalité, agissent sans s'arrêter, sans se dire chaque minute : « Stop, qu'est-ce que je me représente ? Qu'est-ce que je veux ou ne veux pas ? » On ne se demande pas chaque minute si l'on est ou non imprudent (pour reprendre la question jurisprudentielle) ici et là, en faisant ceci ou cela, on agit. Voilà pour le plan empirique.

Si l'on étudie un problème précis, prenons par exemple le mouvement de la main, en tant que regard du pouvoir et du savoir, par exemple entre 1910 et 1940, et admettons que l'on s'interroge sur la représentation de celle-ci dans cette période. Que dire de la représentation ? Pour ce faire, on est contraint d'examiner au moins quatre types d'archives hétérogènes, autour de quatre savoirs, pour dégager une objectivation de la main, quatre disciplines en somme : l'orthopédie, la cryptographie, le détecteur de mensonge, la physiologie du travail.

1- Nous avons dès le début de la guerre de 14-18 des appareils orthopédiques géniaux fabriqués en 1915, par l'École professionnelle des blessés de Montpellier qui, devant les amputations subies par les survivants qui reviennent du front, invente des prothèses d'acier, des mains en fer forgé en forme de tournevis, des mains-lime, des mains-tourneur de bois, des mains-pinces, suivant la profession des rescapés... Ces prothèses d'acier ont été conçues pour ces milliers de mutilés de guerre. Le moignon précède la refondation. Sous les photographies de morceaux de fer forgé, on peut lire très sérieusement dans la revue des *Annales d'hygiène publique* : « Ceci est une main de limeur » ou encore « Main de facteur », une tige recourbée qui permet à la fois de tenir une lettre, et de soulever délicatement le volet de la boîte aux lettres. De véritables œuvres d'art ! On se souvient du tableau de Magritte : « Ceci n'est pas une pipe. » Dans cette revue, c'est l'inverse : « Ceci est une main de facteur. »

2- Vers les années 1930, en Allemagne, on met au point des investigations cryptographiques qui permettent d'étudier la main qui a écrit telle ou telle lettre de menace ou de chantage. Le crime pouvait être résolu en observant le tremblé de la main et la

forme des mots et des lettres tracés. On étudie les postures de mains qui auraient pu former telle lettre, les points d'appui du coude, la pression des doigts et le tracé comme une suite corporelle qui oblige à une anatomie détaillée. Dans le cadre criminel, on avait déjà décomposé les postures de la main en fonction des métiers exercés — le coup de couteau d'un charcutier n'est pas le même que celui d'un tailleur de soie — mais on n'avait pas encore regardé à la loupe la graphie (comme on le fera pour l'alcoolique, le vieillard, le fou...). Il y a ainsi toute une littérature spécialisée sur la main, qui écrit des mots intimidants, et une manière de débusquer l'auteur.

3- En 1940, aux États-Unis, on invente un appareil, le *Berkeley Psychograph*, qui prend, au poignet, le pouls et la tension artérielle, afin de mesurer les différences de pression lorsqu'on interroge le sujet sur ce qu'il a ou non fait. Au cours de l'examen, sont prises d'autres mesures, simultanément, telles que la respiration et la sudation. Peut-on trouver une base objective qui attesterait le mensonge, une réponse émotionnelle mesurable qui déjouerait les tactiques des suspects? Par l'*electrodermal reponse*, l'on mesure le différentiel des pressions qui, s'il est important, attesterait que le sujet a menti. Dans le *Journal of the American Institute of Criminal Law and Criminology* de 1939, on présente longuement ce détecteur de mensonge. Un rêve d'enfant ou de tyran. La main sert à saisir les contrevérités, elle est une mesure de l'âme dans ses plis les plus épais. Si des paroles vraies prononcées laissent la main de marbre, des mots faux produisent par contre une émotion intérieure qui active un stimulus mesurable, une rupture du rythme.

4- Enfin, dans la revue *Physiologie du travail*, vers les années 1940, la main est photographiée sous toutes ces coutures lors d'arrêt de travail lorsqu'elle tremble ou lorsqu'elle est déformée par la matière, le ciment, la pâte céramique ou la farine. La main est vue comme un derme atteint par la gale — la « dermite du chromeur » ou la « dermite du boulanger » —, de sorte que l'on étudie, pour tous les métiers, l'épiderme des mains afin de fabriquer un bestiaire dermique des professions. Bref, chaque déformation de la main trahit un métier et mérite un arrêt maladie et un nom (la maladie de Dupuytren, par exemple, pour l'ouvrier et le marin pêcheur). Pour connaître si le sirop de sucre arrive à un juste degré de cuisson, un bon confiseur trempe son doigt dedans, de sorte que des microbrûlures attaquent l'extrémité de ses doigts. Voilà comment se formeront les *Archives des maladies professionnelles*, vers 1950 ; cent métiers seront reconnus par la main vue comme un organe-outil.

Voilà quatre regards sur la main, qui est saisie, examinée, étudiée, évaluée, représentée en somme. On pourrait prolonger la série par la revue *The Hand. Journal of the British Society for Surgery of the Hand* des années 1970. Or, on comprend tout de suite que la fameuse représentation est une projection après coup, comme une réaction à un dispositif très aisément identifiable : la guerre, le crime, la maladie, l'accident, la confession... Ces regards scientifiques dépendent étroitement de cet « *a priori* concret du corps », déjà divisé par ces dispositifs de guerre, de police, de protection sociale, de justice. Les sciences viennent toujours après une mise en lumière du corps docile ou indocile, du corps mis en événement. Assurément, les sciences sociales ne se disent pas en

1930-1940 : « Tiens, j'ai une main guerrière, menteuse, criminelle, laborieuse, malade ! » Car la représentation est en fait une réplique de la question : de quel corps la société a besoin ? Elle n'est pas du côté du sujet ni entre les deux. C'est bien d'un pouvoir immédiat sur la main que découle le savoir dermique, le savoir de vérité, le savoir orthopédique, le savoir qui va refaire l'organe-main en un organe-outil... Le pouvoir laisse des marques sur le corps, écrit Foucault, c'est le moins qu'on puisse dire ; P. Bourdieu ne disait pas autre chose, même s'il ne battait pas les mêmes cartes ! Et la question de la mise en discours des corps dans les sciences est indissociable des disciplines corporelles et politiques qui les précèdent.

M. O. : Pour finir, on pourrait se demander ce qui, dans les multiples ouvrages de M. Foucault, aurait mal vieilli, ce qui demeurerait insuffisant ou insatisfaisant, comme des sortes de limites pour le sociologue.

Je ne sais pas vous répondre. Je crois qu'un auteur, ça ne se découpe pas au couteau, les bons morceaux d'un côté, les abats de l'autre ; ni en périodes, les travaux de jeunesse, de maturité, de vieillesse. Il faut tout prendre ou tout laisser. Tout prendre veut dire, évidemment, qu'il y a des hauts et des bas et des malentendus, qu'il importe de suivre. Les moments faibles, même les plus médiocres, font partie de la musique d'ensemble, entièrement ; ils permettent souvent de faire tourner une idée caverneuse, sourde, qui s'éclairera plus tardivement. Si, par exemple, écarter l'herméneutique a été une façon pour Foucault d'avancer en 1960, il y revient, prudemment, dans son dernier ouvrage sur les conduites de soi, *L'usage des plaisirs*, trente ans après. Mais il est probable que cet axe de la subjectivité ne l'ait jamais quitté.

Par contre, je vois des difficultés dans l'usage des concepts foucauldien. Parce qu'il est pétri de doutes, et qu'il le dit, comme à l'issue de *La volonté de savoir*, il est malaisé de stabiliser des idées. Parce qu'il avance en changeant de socle, de mots, d'outillage, la cohérence ne saute pas aux yeux. Il est difficile de le citer efficacement. L'explosion contradictoire apparaît dans l'index des quatre volumes des *Dits et écrits*. C'est un champ de bataille de textes, de mots et un laboratoire d'idées. Une boîte à outils, jamais cette proposition n'a été aussi juste à propos d'une œuvre. Et si questionner, c'est assigner des limites, c'est ses propres questions qui dicteront au chercheur le choix de tel ou tel outil. Pour ma part, je crois que la question de l'hétérotopie, comme on vient de le voir avec les sources de la main au début du xx^e siècle, soit des points hétérogènes de vision, des superpositions d'images, laisse ouverts de nombreux chantiers de discours et de pratiques. Parce que nous sommes dans le siècle des archives, l'histoire insistante de l'investigation humaine, des regards sur les gestes, les conduites, les comportements, reste à faire.

Pourtant, pour suivre Foucault, je crois que le sentiment « subjectif » du chercheur est déterminant. Je veux parler du sentiment que des choses dans la vie sont intolérables, odieuses, haïssables. Si ce n'est le cas, il faut laisser. À ceux qui restent tranquilles, il ne faut pas toucher. Mais si des événements vous grattent, il faut suivre ces choses qui ont en commun une particule négative N, soit une particule qui se joint

aux adjectifs, aux participes, aux adverbes et qui fonde la pensée foucauldienne. IN, comme incapable, incapacité, inceste, incident, incompétence, indigent, indignité, infamie, infanticide, infirmité, infraction, ingratitude, injure, insalubrité, interdiction de séjour, interrogatoire, invalide. La liste est longue de ces forces négatives, de ces dominations souterraines, de ces mots mi-juridiques mi-psychiatriques qui peuplent le langage institutionnel jusqu'à contaminer l'ordinaire. Foucault est l'enquêteur de ce IN dévastateur, de ses usages, de ses ruses qui alimentent les disciplines, cet ordre des choses qui entrave la liberté. Pour casser cette particule, je crois que la généalogie ouvre alors un intervalle, une simple capacité de pensée et d'agir. Faire vaciller nos certitudes, voilà ce qui rejoint au fond le projet sociologique, ce pourquoi cet auteur est un sociologue éclairé.

RÉSUMÉ

Dans cet entretien avec Marcelo Otero, qui explore le contexte des relations entre la sociologie et Michel Foucault, Jean-François Laé livre quelques-unes des clefs qui permettent de mieux comprendre les malentendus et une certaine mise à l'écart de celui-ci dans la discipline (en France). Il revient sur l'écart entre l'étude de cas chez l'auteur et en sociologie, sur les mécanismes disciplinaires et les micropouvoirs, sur les oppositions théoriques. Puis il explicite son propre usage des concepts foucauldien dans ses différents ouvrages — de *L'instance de la plainte* à *L'ogre du jugement*, de *Fracture sociale* à *Lettres perdues* — ; on y voit un héritage souterrain, l'attraction vers les illégalismes dans le rapport au droit, les vies anonymes et mystérieuses, les écritures murmurantes.

ABSTRACT

In this conversation with Marcelo Otero that explores the context of relationships between sociology and Michel Foucault, Jean-François Laé presents some of the keys to a better grasp of the misunderstandings and a certain side-lining of the latter in the discipline (in France). He addresses the gap between the case study in the author's work and in sociology, the disciplinary mechanisms and micro-powers, and the theoretical contrasts. He then explains his own use of Foucauldian concepts in his various works, from '*L'instance de la plainte*' to '*L'ogre du jugement*', from '*Fracture sociale*' to '*Lettres perdues*' — revealing an underlying heritage, attraction to illegalities in the relationship to law, anonymous and mysterious lives, murmuring writings.

RESUMEN

En esta entrevista con Marcelo Otero que explora el contexto de las relaciones entre la sociología y Michel Foucault, Jean-François Laé suministra algunas de las claves que permiten comprender mejor los malentendidos y una determinada puesta a distancia de éste en la disciplina (en Francia). Vuelve de nuevo sobre la distancia entre el estudio de caso en el autor y en sociología, sobre los mecanismos disciplinarios y los micropoderes, sobre las oposiciones teóricas. Luego aclara su propio uso de los conceptos Foucauldianos en sus distintas obras — de “La instancia de la denuncia” a “El ogro del juicio”, de “Fractura social” a “Cartas perdidas” — hay una herencia

subterránea, la atracción hacia la ilegalidad en la relación al derecho, las vidas anónimas y misteriosas, las escrituras murmurantes.

BIBLIOGRAPHIE

- ARTIÈRES, P. et J.-F. LAÉ (2003), *Lettres perdues*, Paris, Hachette-littératures.
- FARGE, A. et J.-F. LAÉ (2002), *Fracture sociale*, Paris, Desclée de Brouwer.
- FOUCAULT, M. (1974a), « La société punitive », *Dits et écrits*, tome II, Paris, Gallimard, page 457.
- FOUCAULT, M. (1974b), « Prisons et asiles dans le mécanisme du pouvoir », in *Dits et écrits*, tome II, Paris, Gallimard, p. 52.
- FOUCAULT, M. (1975), *Surveiller et punir*, Paris, Gallimard.
- FOUCAULT, M. (1977), « La vie des hommes infâmes », *Dits et écrits*, tome III, Paris, Gallimard.
- FOUCAULT, M. (1978a), « La folie et la société », *Dits et écrits*, tome III, Paris, Gallimard, p. 479.
- FOUCAULT, M. (1978b), « Entretien avec Michel Foucault », *Dits et écrits*, tome III, Paris, Gallimard, p. 75.
- FOUCAULT, M. (1981a), « Les mailles du pouvoir », *Dits et écrits*, tome IV, Paris, Gallimard, p. 184.
- FOUCAULT, M. (1981b), « Sexualité et solitudes », *Dits et écrits*, tome IV, Paris, Gallimard, p. 168-178.
- FOUCAULT, M. (1984), *Histoire de la sexualité, t. II : L'usage des plaisirs, T. III : Le souci de soi*, Paris, Gallimard.
- LAÉ, J.-F. et N. MURARD (1985), *L'argent des pauvres*, Paris, Seuil.
- LAÉ, J.-F. (1989), *Travailler au noir*, Paris, Métailié.
- LAÉ, J.-F. et N. MURARD (1995), *Les récits du malheur*, Paris, Descartes et Cie.
- LAÉ, J.-F. (1996), *L'instance de la plainte. Une histoire politique et juridique de la souffrance*, Paris, Descartes et Cie.
- LAÉ, J.-F. (2002), *L'ogre du jugement*, Paris, Stock.